



COUPE DES CLUBS BY PADD

6 FEVRIER 2020

REGLEMENT

Mise à jour du 03/06/2019

DENOMINATION: COUPE DES CLUBS by Padd

COMITE ORGANISATEUR : Jumping International de Bordeaux– Rue Jean Samazeuilh - CS20088 – 33070 Bordeaux

1 - INFORMATIONS GENERALES

Le Jumping International de Bordeaux organise un circuit destiné aux cavaliers Club de CSO. **La Coupe des Clubs by Padd** est un circuit par équipe destiné aux centres équestres des départements 16-17-24-33-40-47-64, dont les étapes qualificatives se tiennent dans chaque département tout au long de l'année.

La Finale aura lieu au Jumping International de Bordeaux, le jeudi 6 février 2020, sur la piste principale.

Les équipes se qualifient sur des épreuves Club 1 GP. La finale est une épreuve de relais par équipe (2 cavaliers club 1 & l'enseignant du même centre équestre).

2 – LE CIRCUIT DE QUALIFICATION

A l'issue du circuit de qualification, 24 équipes seront retenues pour la finale à Bordeaux, réparties comme suit :

- Charente (16)	2 équipes
- Charente Maritime (17)	4 équipes
- Dordogne (24)	2 équipes
- Gironde (33)	10 équipes
- Landes (40)	2 équipes
- Lot et Garonne (47)	2 équipes
- Pyrénées Atlantiques (64)	2 équipes

L'équipe gagnante de l'édition précédente est invitée (sans qualification) à remettre son titre en jeu l'année d'après. **Total : 25 équipes.**

Le circuit de qualification se déroulera du 12 mai au 24 novembre 2019.

Chaque équipe se qualifie sur les étapes de son propre département.

2.1 – VOUS SOUHAITEZ ENGAGER UNE EQUIPE

A- Les concurrents

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes constituées de 2 cavaliers licenciés dans son club sur le circuit qualificatif. Le club déclare les équipes engagées auprès du Jumping International de Bordeaux à m.aldebert@bordeaux-expo.com (via le formulaire d'inscription d'équipes). Les inscriptions peuvent intervenir tout au long du circuit, mais seuls les points engrangés après l'inscription seront retenus.

Les qualifications se dérouleront lors d'épreuves Club 1 Grand Prix labellisées Coupe des Clubs by Padd (voir calendrier de qualification). S'il advenait qu'un centre équestre qualifie plusieurs équipes pour la Finale, un maximum de 2 équipes seront retenues (les 2 meilleures).

La liste des étapes qualificatives du circuit sera communiquée sur le site internet jumping-bordeaux.com, et par email aux participants suite à leur inscription auprès du Jumping International de Bordeaux.

B- Classement

Chaque résultat permet de cumuler des points par cavalier selon le barème suivant :

- | | | | |
|----------------------|--------|-----------------------|-------|
| - 1 ^{er} : | 20 pts | - 7 ^{ème} : | 9 pts |
| - 2 ^{ème} : | 17 pts | - 8 ^{ème} : | 7 pts |
| - 3 ^{ème} : | 15 pts | - 9 ^{ème} : | 5 pts |
| - 4 ^{ème} : | 13 pts | - 10 ^{ème} : | 3 pts |
| - 5 ^{ème} : | 12 pts | - 11 ^{ème} : | 2 pts |
| - 6 ^{ème} : | 11 pts | - 12 ^{ème} : | 1 pts |

L'attribution des points s'effectuera selon **le classement réel de l'épreuve** et pas seulement sur le classement des cavaliers courant la qualification.

Chaque cavalier d'une équipe peut participer seul à une étape qualificative, et engranger des points pour son équipe. A la fin du circuit, le cumul des points permettra d'établir un classement final, par équipe (cumul des points des 2 cavaliers)

Les points étant cumulés par le cavalier (et non le couple cheval/cavalier), il peut courir le circuit de qualification avec plusieurs chevaux.

Au cas où un cavalier engagerait **plusieurs chevaux dans une même épreuve qualificative, un seul résultat sera retenu pour l'attribution des points.**

- **Le cavalier doit déclarer au jury (et/ou au Jumping International de Bordeaux), avant le début de la reconnaissance de l'épreuve Club 1 Grand Prix, le cheval qualifiant.**
- **Le jury s'assurera d'avoir obtenu les informations ci-dessus, dans les temps impartis, et restituera l'information au Jumping International de Bordeaux le lundi qui suit le concours.**
- **A défaut, le moins bon résultat sera retenu.**

En cas d'égalité totale des points dans un même département, les équipes seront départagées par tirage au sort pour participer à la finale.

C- Conditions générales

Conditions requises de participation pour les cavaliers :

- Licences FFE 2019 à jour et renouvelées 2020 au 15 décembre au plus tard.
- Les 2 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Equipe de 2 cavaliers titulaires de la LFC Club. Ces derniers devront, chacun, participer à un minimum de 3 Club 1 Grand Prix labellisées qualificative Coupe des Clubs by Padd dans leur département. (Si l'équipe court plus d'épreuves, les 3 meilleurs scores seront retenus afin de procéder au classement)
- Le nombre d'équipes engageables dans le circuit de qualification est illimité. Dans le cas où un centre équestre qualifierait plus de 2 équipes pour la finale, seules les 2 meilleures équipes seront retenues.
- Les équipes participant à la finale qualifieront automatiquement leur enseignant.
- Toute modification de la constitution des équipes entraînera la remise à zéro des points
- Un cavalier ne peut faire partie que d'une seule équipe
- Les cavaliers engagent les étapes qualificatives via FFE SIF
- Si l'épreuve Club 1 GP est complète, l'engagement se fait directement auprès de l'organisateur.

Conditions requises de participation pour les poneys/chevaux

- Poneys/Chevaux de 5 ans et plus
- Un poney/cheval par cavalier
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

Les cavaliers devront **OBLIGATOIREMENT courir les étapes qualificatives dans LEUR département.** En effet, les classements seront établis en **fonction de l'origine départementale des cavaliers.**

2.2 – VOUS SOUHAITEZ ETRE LABELLISE ETAPE QUALIFICATIVE

Les clubs organisateurs

Les étapes qualificatives seront labellisées sur des **concours déjà existants et incluant une épreuve Club 1 Grand Prix**.

Les clubs organisateurs **souhaitant accueillir une étape qualificative** devront adresser un **acte de candidature au Jumping International de Bordeaux sur une seule date de leur calendrier** (sur le formulaire correspondant).

Conditions générales :

- Cet acte de candidature devra être effectué **avant le 19 Avril 2019** et adressé à **m.aldebert@bordeaux-expo.com**
Le Jumping International de Bordeaux sélectionnera les étapes qualificatives et communiquera le calendrier du circuit à partir du **26 Avril 2019**.
- Dans chaque département, **un minimum de trois concours qualificatifs est requis**. Les épreuves GP Club 1 seront labellisées au nom de « Etape Coupe des Clubs by Padd »*.
- Ce circuit se déroulera du **12 mai au 24 novembre 2019** – 1 seul concours qualificatif le même weekend par département.
- Chaque club ne peut organiser **qu'une seule étape qualificative de ce circuit**.
- Les clubs organisateurs **devront restituer les résultats de la Club 1 GP après chaque concours afin d'établir le classement intermédiaire dans un délai de 2 jours par mail à m.aldebert@bordeaux-expo.com**

*Les clubs organisateurs s'engagent à accepter les contraintes liées au partenariat avec Padd sur le circuit qualificatif et également à accueillir en Club 1 GP l'ensemble des inscrits au circuit qui souhaitent engager le concours qualificatif.

3 – LA FINALE AU JUMPING INTERNATIONAL DE BORDEAUX

A- Concurrents

25 équipes de 3 cavaliers.

Conditions requises :

- Equipe de 3 cavaliers : les 2 cavaliers niveau club 1 de l'équipe qualifiée + 1 enseignant (automatiquement qualifié avec son équipe)
- Les 3 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Max 2 équipes/club pour la finale (et uniquement la finale)
- Licences FFE 2020 à jour (LFC Club pour les 3 cavaliers)
- **En 2020, l'enseignant devra garder une LFC Club pour courir cette finale.**

B- Poneys/Chevaux

Conditions requises :

- Poneys/Chevaux de 5 ans et plus
- Un poney/cheval par cavalier
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

C- Epreuve

Compétition :

- Lieu : Jumping International de Bordeaux - Piste principale ProSol Toubin Clément 35x79m - Hall 3
- Relais au barème A chrono (cf Règlement CSO FFE en vigueur)
- Parcours sur 2 hauteurs : 95cm pour les 2 cavaliers de club et 1m05 pour l'enseignant.

D- Conditions techniques : *Horaires soumis à modifications*

Date : Jeudi 6 février 2020 à 10h00

Programme

Ouverture du paddock : 09h15
Reconnaissance du parcours : 09h35 à 09h55
Début de l'épreuve : **Jeudi 6 Février 2020 à 10h00**
Remise des prix : 12h

3.1 – CONDITIONS D'ENGAGEMENT

A- Conditions requises :

- 1- L'enseignant est titulaire d'un diplôme BPJEPS, BEES1 ou BEES2
- 2- Les cavaliers de club doivent être qualifiés par le biais du circuit de qualification.

B- Inscriptions :

- Inscriptions auprès de Marion ALDEBERT - m.aldebert@bordeaux-expo.com (via le formulaire d'inscription)
- Inscription définitive de l'équipe à la finale après validation des conditions requises (ci-dessus) et réception du règlement total de l'équipe (38€/cavalier) par chèque à l'ordre de « Congrès et Expositions de Bordeaux » avant le 13 Décembre.

C- Engagement :

Montant de l'engagement : **38€** par cavalier, soit 114€/équipe

3.2 – ACCUEIL

1 – Accueil et accréditations

L'inscription comprend :

- L'engagement des 3 chevaux dans l'épreuve
- 6 billets (soit 2 billets/cavalier) pour la session du **jeudi 6 février jusqu'à 19h** en tribune (envoyés courant Janvier)
- 1 accréditation par cavalier + 1 accréditation supplémentaire (aide à pied) donnant accès au paddock, piste et tribune le jeudi 6 février jusqu'à 19h = 4 accréditations/équipe
- Les inscriptions seront centralisées par le Jumping International de Bordeaux qui se chargera des engagements FFE de la finale.

L'accréditation donne à chaque cavalier l'accès aux tribunes le **jeudi 6 février jusqu'à 19h**.

2 – Accès

- **Accès des concurrents et chevaux** par la Porte M à partir de 8h. Entrée dans le hall Porte 31 (côté Lac).
- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du concours, Porte H - Hall 1 – Entrée 17 (côté terre-pleins). Rappel : sont compris dans le montant de l'engagement 2 billets/cavalier, soit 6 billets pour l'équipe pour la session jeudi journée. Parkings G et J visiteurs gratuits sur terre-pleins

3 - Les camions et vans

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais en extérieur, sur zone dédiée en bout du Parking M. Il est demandé aux cavaliers de respecter les limites de cette zone pour le stationnement. Les véhicules et chevaux devront quitter le site au plus tard à la fin de la session soit jeudi 6 février à 19h.

3.3 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

Classement : Le classement sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et le temps des 3 cavaliers.

Remise des prix : La remise des prix se fera à cheval et en tenue à l'issue de l'épreuve : **9 cavaliers en piste** (3 meilleures équipes)

4 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Organisateur : Congrès et Expositions de Bordeaux - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contact et renseignements réservé aux coachs/responsables d'équipe :

Marion ALDEBERT - Tél: 06 65 26 68 14

m.aldebert@bordeaux-expo.com